



## AVIS PUBLIC

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Je soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, donne avis que conformément aux dispositions du Code municipal le rapport financier de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2012 seront déposés à la **séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel le jeudi 18 juillet 2013 à 19 h.**

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel, le 10 juillet 2013.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma  
Directeur général et secrétaire-trésorier